

Mr et Mme

Tel :

Email :

Maître BLANC Jean François
Administrateur Judiciaire
5 r Salins
34070 MONTPELLIER

le 27 janvier 2010.

Objet : Le Golf d'Albret
Courrier Elite Premier du 07.01.2010.

Maître,

Suite au courrier d'Elite Premier cité en objet, je souhaite vous exposer mon point de vue quand à ce gestionnaire.

Nous avons depuis de longue date, signé un bail commercial avec ce gestionnaire.

Nous constatons au travers de sa quatrième lettre consécutive, des attermoiements de sa part, des contre vérités évidentes et des lacunes de gestion énormes.

En effet Monsieur SL pitié nous écrit que le modèle économique en place n'est pas bon, en partie à cause du prix de vente de l'immobilier. Plusieurs Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendant ont acheté un appartement dans cette résidence, son argument de prix de vente supérieur au marché est faux.

Depuis la mise en exploitation de cette résidence, elle est sous exploitée de façon chronique et encore aujourd'hui si vous essayez, via Internet de louer un appartement, c'est impossible !

Ce monsieur tente de nous faire signer un avenant au bail commercial en cours avec SEGEDA alors que nous avons signé un bail commercial avec Elite Premier.

Son dernier récapitulatif de loyers dus, était faux pour pratiquement tous les copropriétaires.

Des personnes non propriétaires de cette résidence, ni d'autres résidence gérées par Elite Premier ont reçues un avenant au bail sans comprendre pourquoi !

Maître, je ne vais pas vous faire une liste exhaustive de toutes les erreurs subies depuis presque un an, je pense que cela suffit.

J'espère que vous comprendrez bien notre refus de signer un quelconque avenant au bail en vigueur à ce jour, vous avez en mains notre créance actuelle, et nous ne souhaitons pas qu'elle s'amplifie encore.

Nous restons à votre disposition pour d'éventuels renseignements.

Veillez accepter Maître, l'expression de nos salutations les meilleures.

PJ : Courrier Elite Premier du 7.01.2010.